

Alors que **200 personnes mobilisées pour le retrait du projet de loi LPPR** étaient de nouveau rassemblées devant le ministère et que des rassemblements se tenaient en région, le Comité technique du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (CT-MESR) du 25 juin a **voté contre le projet LPPR : 7 contre (CGT, FSU, FO, SUD), 5 pour (SNPTES, UNSA) et 3 abstentions (CFDT).**

Après le rejet par le Conseil supérieur de la Fonction publique d'État (CSFPE : contre : CGT, FO, FSU, pour : UNSA, abstention : CFDT), et après le vote de l'avis au Conseil économique et social environnemental (CESE : 92 votants, 81 pour l'avis et 11 abstentions), c'est une **nouvelle marque du refus de la LPPR** de la part de la communauté universitaire et de recherche.

Suite au vote du CSFPE, le CT-MESR n'était consulté que pour une petite partie de la LPPR. La motion suivante a été largement approuvée : « (...) Le CT-MESR dénonce l'urgence imposée par le ministère (...), qui ne se justifie en rien, qui a provoqué un calendrier intenable des instances, (et qui) empêche l'examen d'articles cruciaux pour l'avenir de l'ESR par les élus (...). Le CT-MESR dénonce cette manœuvre délibérée du gouvernement qui cherche à passer en force et atténue de fait le rôle de cette instance. ». De plus, le CT-MESR a **rejeté à l'unanimité l'article 19 du projet LPPR ratifiant l'ordonnance qui met en place les « établissements expérimentaux »**, dérogeant aux règles de droit commun et à la majorité, la **demande de suppression des « CDI de mission scientifique »** (article 5 du projet LPPR) ;

Enfin, le CT-MESR a voté à l'unanimité des vœux :

- **demandant la suppression des « chaires de chercheurs juniors » (« tenure tracks »)** (article 3 du projet LPPR) ;
- **demandant une trajectoire budgétaire vers le 1 % du PIB pour la recherche publique, soit 10 milliards sur 10 ans et des postes de titulaires (5 000 / an pendant 10 ans dans toutes les catégories de personnel)**
- **demandant la saisie du CHS-CT** sur les conséquences de la LPPR sur la santé et les conditions de travail des personnels.

Le gouvernement fait face à un rejet massif de la LPPR. Il ne pourra pas faire passer son projet cet été comme il le voulait. Les organisations appellent à se mobiliser par des rassemblements sur tout le territoire au moment du passage de la LPPR au Conseil des ministres début juillet. Elles appellent à voter des motions de retrait de la LPPR dans toutes les structures et à organiser dès la rentrée des

assemblées générales pour débattre et décider des actions à mener.

Signataires : CGT (CGT FERC Sup, UN CGT CROUS, SNTRS-CGT, CGT INRAE,), FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP), SOLIDAIRES (SUD Éducation, Sud recherche), FO ESR